Questions/réponses

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

Suivi de la consommation



Comment détecter une fuite d'eau chez moi?

Relevez votre compteur le soir avant de vous coucher, puis à nouveau le matin avant toute utilisation d'eau. Si l'index a changé, il y a probablement une fuite.

Que faire si ma consommation augmente de manière anormale?

Vérifiez l'absence de fuite et contactez votre fournisseur en cas de doute.

Comment relever mon compteur?

Relevez les chiffres en noir (m³) sur le cadran du compteur.

Qualité de l'eau



Mon eau est-elle potable?

Oui, sauf en cas d'avis contraire communiqué par la mairie ou la Régie. Les analyses de l'ARS confirment la conformité sanitaire pour la majorité des secteurs.

Où puis-je consulter les analyses de qualité de l'eau?

Sur le site de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur: https://www.paca.ars.sante.fr/.

Pourquoi mon eau a-t-elle parfois un goût ou une odeur différente?

Cela peut provenir d'interventions sur le réseau, d'un changement de source d'alimentation ou de travaux de maintenance.

Que signifie la présence de calcaire dans l'eau?

Le calcaire est naturellement présent dans l'eau et ne présente pas de risque pour la santé. Sa quantité détermine la dureté de l'eau.

V

Comment signaler une fuite sur la voie publique?

Appelez immédiatement la Régie ou le service d'astreinte :

04 92 19 75 00

o 800 506 706 (astreinte 24h/24 - appel gratuit)

Qui intervient en cas de problème sur mon compteur?

Votre fournisseur d'eau.

Infos pratiques



Quelle quantité d'eau consomme un foyer moyen?

En moyenne, un foyer de 4 personnes consomme environ 120 m³ par an.

L'eau du robinet est-elle moins chère que l'eau en bouteille?

Oui, le litre d'eau du robinet coûte en moyenne 200 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.